

COMPTE-RENDU DE CONSEIL 27 FEVRIER 2018

Présents : Mr Claude CAVALLINI, maire, Mr Alexandre MICHALET, adjointe, Mrs Frédéric PANSARD, Pascal COURTOIS , Cyril GRENARD, Jean-Marie DROMARD, Mmes Morganes NIVOT, Suzie DECOSTER, Laétitia MICHALET.

Absent : Mr Alexandre DESBORDES excusé

Secrétaire : Mme Morgane NIVOT

Le Conseil approuve le compte-rendu de la séance précédente

1.VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF BUGET GENERAL 2017 et AFFECTATION DES RESULTATS

Mr Le Maire s'étant retiré, le Conseil vote à l'unanimité le Compte Administratif 2017 avec affectation des résultats soit :

Section de fonctionnement : 269 292.94€ en dépense et 318 527.24€ en recettes soit un excédent 2017 de 49 234.30€. L'excédent reporté de 2016 est de 128 288.70€ soit un résultat global de 177 523€

Section d'investissement : 88 803.75€ en dépenses et 77 293.47€ en recette soit un déficit 2017 de -11 510.28€. L'excédent reporté de 2016 est de 31 834.84€ et les restes à réaliser 2017 de 117 987.40€, ce qui porte le déficit d'investissement à -97 662.84€

Le Conseil décide d'affecter en recette de fonctionnement au compte 002 (excédent reporté) la somme de 79 860.16€ et en recette d'investissement au compte 1068 la somme de 97 662.84€.

2.VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF EAU ET ASSAINISSEMENT 2017 ET AFFECTATION DES RESULTATS

Mr le Maire s'étant retiré, le Conseil vote à l'unanimité le Compte administratif eau et assainissement 2017 avec affectation des résultats soit :

Section exploitation : 70 250.71€ en dépenses et 130 509.92€ en recette soit un excédent 2017 de 60 259.21€. L'excédent reporté de 2016 est de 21 727.82€, ce qui porte l'excédent d'exploitation global à 81 987.03€

Section d'investissement : 284 673.01€ en dépenses et 191 328.70€ en recette soit un déficit 2017 de -93 344.31€. L'excédent reporté de 2016 est de 47 193.63€, ce qui porte le déficit global 2017 à -46 150.68€

Le Conseil décide d'affecter en recette de fonctionnement au compte 002 (excédent reporté) la somme de 35 836.35€ et en recette d'investissement au compte 1068 la somme de 46 150.68€.

3 .APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2017 EN M14 ET EAU ET ASSAINISSEMENT

Le Conseil à l'unanimité approuve les comptes de gestion 2017 des budgets eau et assainissement et général en tout point conformes aux comptes administratifs 2017 correspondants .

4. CLOTURE DU BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT ET TRANSFERT DE L'EXCEDENT 2017 A LA HAUT-BUGEY AGGLOMERATION (HBA EX COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT-BUGEY)

Le Conseil à l'unanimité accepte suite à la reprise par la HBA de la Compétence Eau et Assainissement au 01/01/2018 de transférer l'excédent 2017 à la HBA soit 35 836.35€

5 .DELIBERATION POUR SIGNATURE DE L'AVENANT AU BAIL EMPHYTEOTIQUE AVEC LA SEMCODA

Après consultation d'un notaire le conseil accepte la signature de l'avenant N°1 au bail emphytéotique avec la SEMCODA

6. CERTIFICATS URBANISME :

- concernant les propriétés de Mr Martial PONCET
- concernant les propriétés de Mr Antoine DEPIERRE (sur la parcelle D 1084 appartenant à la commune, celle-ci décide à 5 voix pour, 3 contre et 1 abstention d'accorder un droit de passage)

7.DIVERS :

- Accord pour adhésion 2018 à la SEMA : Société d'Economie Montagnarde de l'Ain (50€/an)
- Accord sur devis de JBB Plâtrerie sur la rénovation des WC des garages communaux (environ 2100€) . Un devis est demandé à cette même entreprise pour des travaux dans la salle de mairie Verso
- Pour l'alimentation en électricité de la future brasserie, une ligne moyenne tension va être supprimée puis une nouvelle sera enterrée. Réflexion est faite sur l'enfouissement à l'entrée Nord du Village

- Depuis 2006, la commune paye un abonnement magazine et assurance pour l'amicale des pompiers soit 600€ environ. Il est proposé de diviser ces 600€ entre toutes les associations pour plus d'équité (pour fin 2018)
- Relance de l'idée de faire le point sur les constructions individuelles type abri de jardin et non déclarées.
- Ventes de bois pour les parcelles 1 et 2 soit 400m³ (le jeudi 15 mars 2018 à 14h)
- Relance de l'agent ONF concernant le cubage des différents affouagistes.
- Terrain de tennis : prendre des photos des trous et dégradation du terrain pour effectuer un devis
- La compensation genevoise pour 2018 est de 12 856€
- La redevance pylône en forêt est de 612.80€
- Une sortie automobiles traversera notre commune le 11 mai prochain.
- Recherche d'un terrain d'environ 1500m² pour aire d'envol et pose hélicoptère pour la fête du village.
- La réunion concernant la fête du Village de juin : le foyer rural organise une Paëlla le samedi soir. Les manèges reviennent. Baptêmes en hélicoptère le dimanche, stand fleurs et plantations, tir à l'arc, poney et marché des producteurs. Le Sou des Ecoles organise une vente de pain et tartes et le Foyer tient une buvette et un Buffet Froid.
- La collecte pour la réparation de la dameuse a atteint la somme de 1470€. Proposition d'une « Rando de la Dameuse »
- Demande de la HBA (Haut-Bugey Agglomération : Ex Communauté de Communes du Haut-Bugey) : des actions peuvent elles être menées afin de réduire la pollution liée à la station d'épuration
- Le conseil exprime sa consternation au sujet du Barrage de la Semine et de sa situation actuelle .

Fait à Belleydoux le 1^{ER} Mars 2018

Mr Claude CAVALLINI, Maire de Belleydoux